

CasType

Préalpin transhumant mixte Moyenne montagne méditerranéenne

6



Un élevage de moyenne montagne méditerranéenne

Ce type système est localisé principalement dans des zones maintenant largement orientées vers les cultures et à proximité de petits pôles urbains ou de zones touristiques. La dimension de l'exploitation impose la présence de 2 unités de main d'œuvre familiale dont une plus orientée vers l'élevage. On estime qu'une centaine d'élevages peuvent s'identifier à ce cas-type que l'on retrouve de façon diffuse dans toute la zone pré-alpine.

C'est un système associant des cultures irriguées à forte valeur ajoutée (arboriculture, maraîchage, maïs semence...), et/ou des cultures au sec (blé dur, PAPAM, arboriculture...). Le troupeau valorise des surfaces pastorales, des légumineuses en rotation avec les cultures et parfois des prairies naturelles de bas-fond. La vente de foin excédentaire est fréquente. Les regains non fauchables, restoubles, sous-produits, voire des foins ou pailles guère commercialisables, apportent une part de l'alimentation à faible coût.

Cette complémentarité fourragère se double d'une complémentarité économique. Face à des cultures spéculatives non aidées et aux incertitudes de la PAC, l'élevage ovin assure une certaine sécurité et un intérêt accru avec l'ICHN à l'hectare avec souvent 2 plafonds. Cependant sa place économique doit être justifiée par une marge hectare compétitive compensant une charge de travail importante. Aussi la conduite du troupeau doit répondre en premier lieu aux contraintes de travail imposées par les cultures. La transhumance estivale, la conduite en croisement viande intégral avec achat du renouvellement et des périodes de lutte courtes sont donc des pratiques usuelles.



Une exploitation diversifiée, de dimension importante

Le GAEC est constitué de 2 frères dont les conjointes travaillent à l'extérieur. Elles interviennent cependant dans la partie administrative. Des salariés sont employés pour la taille et la récolte des arbres fruitiers.

Le parcellaire relativement groupé est constitué de parcelles mécanisables de dimension correcte. Hormis quelques prairies naturelles en bas-fond, les terres sont situées sur des plateaux en sol caillouteux. L'arrivée d'un réseau collectif dans les années 80 a permis l'irrigation d'une partie des surfaces et la diversification des cultures. Les parcours, bois de chênes blancs, sont proches mais ne constituent pas de grosses unités, hormis une quinzaine d'hectares clôturés en fixe. Le reste est situé dans l'intervalle des cultures. Compte tenu du morcellement, ils ne sont pas clôturés en fixes mais souvent inclus dans des parcs fixes ou mobiles avec des prairies. Les cultures céréalières et fourragères sont importantes et permettent la vente d'excédent même en année sèche.

L'exploitation est en rythme de croisière. Le matériel est tout en propriété et les investissements restent très conséquents. Afin de bien valoriser le foin et la paille vendue, la chaîne de récolte est en grosse botte rectangulaire. Le matériel d'irrigation est constitué d'enrouleurs. Pour l'arboriculture, toutes les parcelles sont équipées en filets para-grêles et l'irrigation est assurée par des jets fixes qui servent également d'anti-gel. La bergerie initiale (300 m²) a été doublée lors de l'installation des exploitants.



2 UTAF



355 brebis



352 agneaux produits



100 ha de SAU

dont 51 Ha de prairies (1/2ovin 1/2 vente)

dont 39 Ha de céréales au sec

dont 10 Ha de pommiers & poiriers



30 ha

de parcours individuels



**Alpage collectif
(Juin à septembre)**

**30 % du produits provient
des ovins**



Grands trajets
de la transhumance



Le travail :

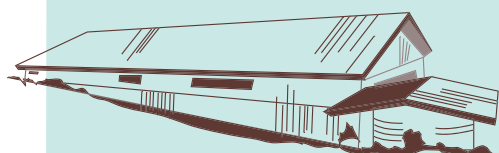
L'estive permet de consacrer l'été aux récoltes et à l'irrigation. L'automne qui cumule agnelage, travail du sol et fin des récoltes n'est pas facile à gérer. Aussi le troupeau reste souvent en bergerie faute de temps. La polyvalence des 2 UTAF est de mise pour face aux grosses pointes de travail, même si chacun a ses domaines de compétence propre.

Un territoire diversifié de proximité complémentaire d'une estive éloignée

Transhumance en camion



Estive éloignée en groupement pastoral avec transport en camion. Elle est située en Ubaye entre 1800 et 2800m d'altitude.



Siège d'exploitation : 600 m



10 Ha de pommiers/poiriers irrigués par aspersion antigel



7 Ha de prairies naturelles de bas-fond de bonne qualité mais non irrigables.

35 Ha de terres irriguées par aspersion en rotation luzerne (20 Ha) - Blé dur (15 Ha).

48 Ha de terres au sec en rotation sainfoin (24 Ha) - Blé dur (16 Ha) - Orge (8 Ha).



30 Ha de parcours boisés de chênes blancs dont une quinzaine d'hectare d'un bloc en clôtures fixes.



Zoom sur les surfaces

Territoire et multiusage

Ces régions traditionnelles d'élevage ont cédé le pas aux cultures plus spéculatives avec l'arrivée de réseaux d'irrigation. Le maintien du troupeau est souvent le fait de structures plus petites, disposant de ressources fourragères peu coûteuses. Ils contribuent à la diversité paysagère et à l'entretien des parcours locaux. La présence de gîtes est assez fréquente : qualité du bâti, possibilité de location sur une période longue, activité complémentaire gérée par la conjointe...

Assolement :

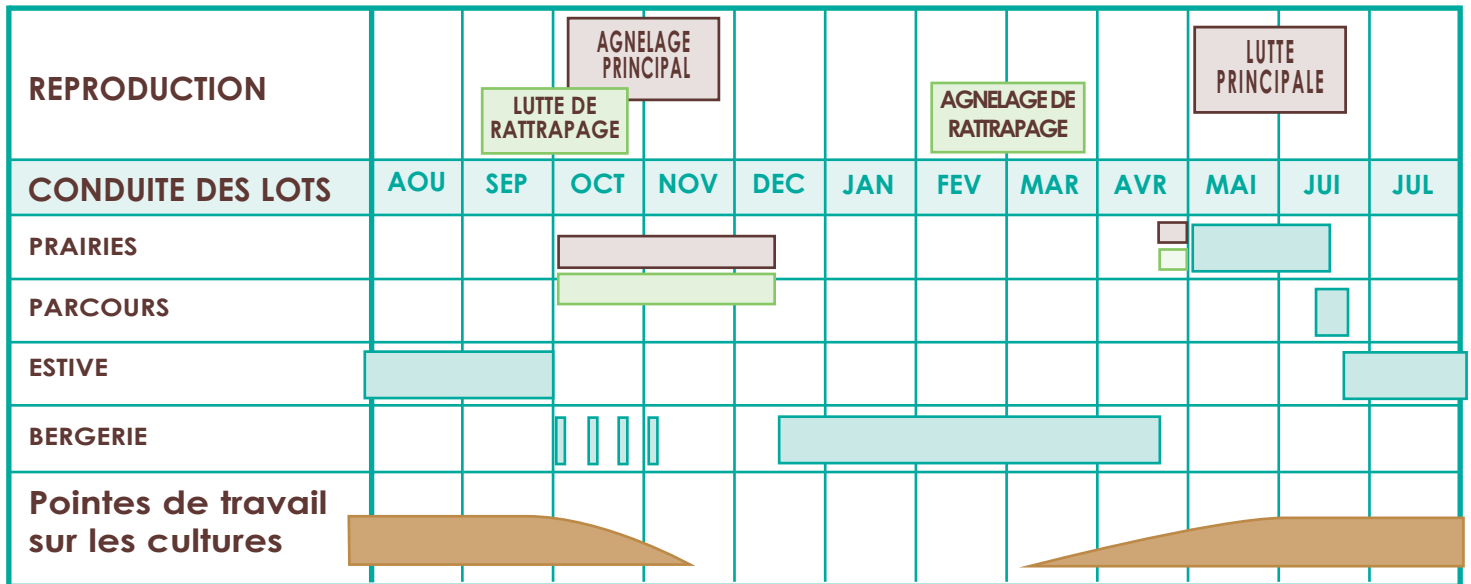
Au sec : sainfoin (3 ans) – blé dur (2 ans) – orge (1 an)
[Gel PAC : 8 Ha de sainfoin première année]
A l'irrigué : Luzerne (4 ans) – blé dur (3ans)

Fertilisation (N/P/K) et rendement total :

Prairies naturelles (40.60.60)	7 T MS/Ha
Luzerne en production (0.80.80)	7,5 T MS/Ha
Sainfoin en production (0.60.60)	5,5 T MS/Ha
Orge d'hiver (80.80.80)	35 Qx/Ha
Blé dur (160.90.90)	40 Qx/Ha
Arboriculture	27 T/Ha

Parcours : Le quartier clôturé est pâturé en une fois par tout le troupeau, fin printemps, juste avant l'estive (175 jpb/Ha). Les autres parcours sont utilisés en appoint des prairies qu'ils jouxtent.

Une conduite du troupeau adaptée aux contraintes de travail



Tout le troupeau
 Agnelées de printemps
 Agnelées d'automne

UN CALENDRIER DE TRAVAIL ET DES RES-SOURCES FOURRAGERES DIVERSIFIEES RYTHMENT LA CONDUITE DU TROUPEAU :

Au 1er Octobre, avec le début de l'agnelage principal, tout le troupeau redescend de la montagne. Les 2 troupeaux sont parqués avec des filets dans les regains de prairies et les parcours qui les joutent afin de profiter de la glandée. Le soir, les agnelées reçoivent une complémentation en grain. A l'automne, les travaux sont encore nombreux avec la préparation du sol et le semis des céréales. Aussi, il n'est pas rare que les brebis passent la journée en bergerie avec du foin, alors que les regains ne manquent pas. Ils ne seront d'ailleurs pas tous mangés. Par commodité, les 2 troupeaux sont rentrés au 15 Décembre.

La mise à l'herbe a lieu fin Avril. Dès début Mai, il n'y qu'un troupeau au pâturage qui est trié le soir. Les agnelées sont complémentées jusqu'à mi Juin. C'est à cette période qu'a lieu la lutte principale sur tout le troupeau. Avant la montée en estive, le troupeau va sur un quartier de parcours clôturé et couche dehors. A ce moment-là, les derniers

agneaux sont vendus, même non finis, et les mères sont sevrées. Le groupement pastoral, géré par un éleveur local, permet au GAEC de se décharger du troupeau pendant l'été où le travail ne manque pas et où les enjeux économiques de l'exploitation sont cruciaux, notamment la cueillette des pommes et poires, qui sont vendues à la récolte à une OP. La lutte de rattrapage débute mi Septembre sur l'estive. Elle sera relativement courte afin que de ne pas gêner le travail sur les cultures.

UNE CONDUITE EN CROISEMENT VIANDE

Le troupeau est en race pure Mérinos d'Arles de bon gabarit. Les 60 agnelles sont achetées via l'OP à l'âge d'un an à l'automne et mises en lutte de suite. Les béliers sont de race Ile de France. Cette conduite simple est dictée par des considérations de travail. Le renouvellement compense la mortalité (25 brebis) et les réformes (35 brebis) sont effectuées après chaque agnelage.

Bilan de l'alimentation distribuée (brebis et agneaux) :

- Durée d'hivernage de 125 jours
- 108 t de foin soit 305 Kg par brebis
- 20,7 T de céréales produites et 7,4 T d'aliment achetés soit 79 Kg de concentrés par brebis



Bilan de la reproduction :

- Part des mises bas d'automne : 60%
- Taux de mises bas par brebis : 89%
- Taux de prolificité : 120%
- Taux de mortalité : 9,6%
- Taux de productivité par brebis : 99%

Une mise bas par brebis et par an

L'objectif de la reproduction est d'avoir une production suffisamment compétitive mais simple avec des luttes courtes et des agnelages bien positionnés par rapport aux pointes de travail des cultures.

L'agnelage principal débute au retour d'estive, début Octobre. La lutte de rattrapage d'automne a débuté mi Septembre sur l'estive et ne dure que 35 jours afin de ne pas avoir d'agneaux qui naissent trop tard au printemps et privilégier l'agnelage d'automne. Les agnelles d'un an sont mises en lutte à cette période. La lutte de printemps concerne tout le troupeau : les vides mais aussi les agnelées qui sont remises au bélier.



Des agneaux de bergerie élevés sous la mère.



Le bon niveau d'alimentation et génétique du troupeau permet une production d'agneaux d'un niveau quantitatif et qualitatif correct. Les agneaux sont engraisés en bergerie et ne sont pas sevrés. Ils sont vendus à une OP. Il n'y a pas d'agnelles gardées et tous les agneaux sont croisés mérinos d'Arles avec Ile de France. Ils sont vendus au poids moyen de 15,5 Kg à un âge moyen de 120 jours. Les derniers agneaux du printemps, bien que non finis, sont vendus au 20 Juin afin de libérer du temps. Les ventes sont centrées sur le premier trimestre et Mai-Juin. Compte tenu de la conduite et de l'alimentation, la plupart des agneaux sont éligibles au label rouge et à l'IGP de Sisteron.

COMMERCIALISATION					221 AGNEAUX				131 AGNEAUX			
	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU

Bilan de l'engraissement :

Foin consommé par agneau :	25 Kg
Céréales consommées par agneau :	36 Kg
Concentrés consommés par agneau :	21 Kg
Part des agneaux vendus finis :	90%
Durée d'engraissement(1) :	120 j
Poids moyen carcasse(1) :	15,5 Kg

(1) Pour les agneaux finis



Une grande diversité de situations

Cependant, on trouve une grande diversité de conduite notamment selon la nature des cultures pratiquées.

Ainsi, dans le cas de l'arboriculture au sec où la récolte est en Juin, la contrainte estivale liée à la présence du troupeau est moindre. Etant situés dans des vallées préalpines (Pays d'Apt, Vallée de l'Oulle...), la présence de surfaces pastorales est très fréquente ce qui permet une alimentation à un coût modéré à une période où les animaux ont de faibles besoins. La race Préalpes est prédominante et généralement conduite au moins en partie en race pure pour faire son renouvellement. Ce système se rapproche du cas type n°2 « Préalpins sédentaire spécialisé » qui est situé dans les mêmes milieux.

Les éleveurs situés sur les plateaux secs (Valensole, Albion...) pratiquent une rotation à base légumineuses – blé dur – lavandin. La conduite du troupeau dépend notamment du disponible pastoral pour la période estivale. En effet, ayant des cultures très mécanisées, la présence du troupeau en été n'est pas incompatible pour peu que les parcours d'été puissent être équipés (clôtures, points d'eau...). Dans ce cas encore le troupeau sera généralement en race Préalpes du Sud avec une conduite en partie en race pure pour faire son renouvellement.



Dossier réalisé par : Jean Pierre Mary (Chambre d'Agriculture 04),
Jean François Bataille (Institut de l'Elevage)

Octobre 2004

Photographies : CERPAM, OREAM, D. Gontier
Réalisation graphique : GAYA Communication
Impression : Imprimerie VIAL

Les programmes de recherches de références et d'expérimentations sont coordonnés par l'OREAM

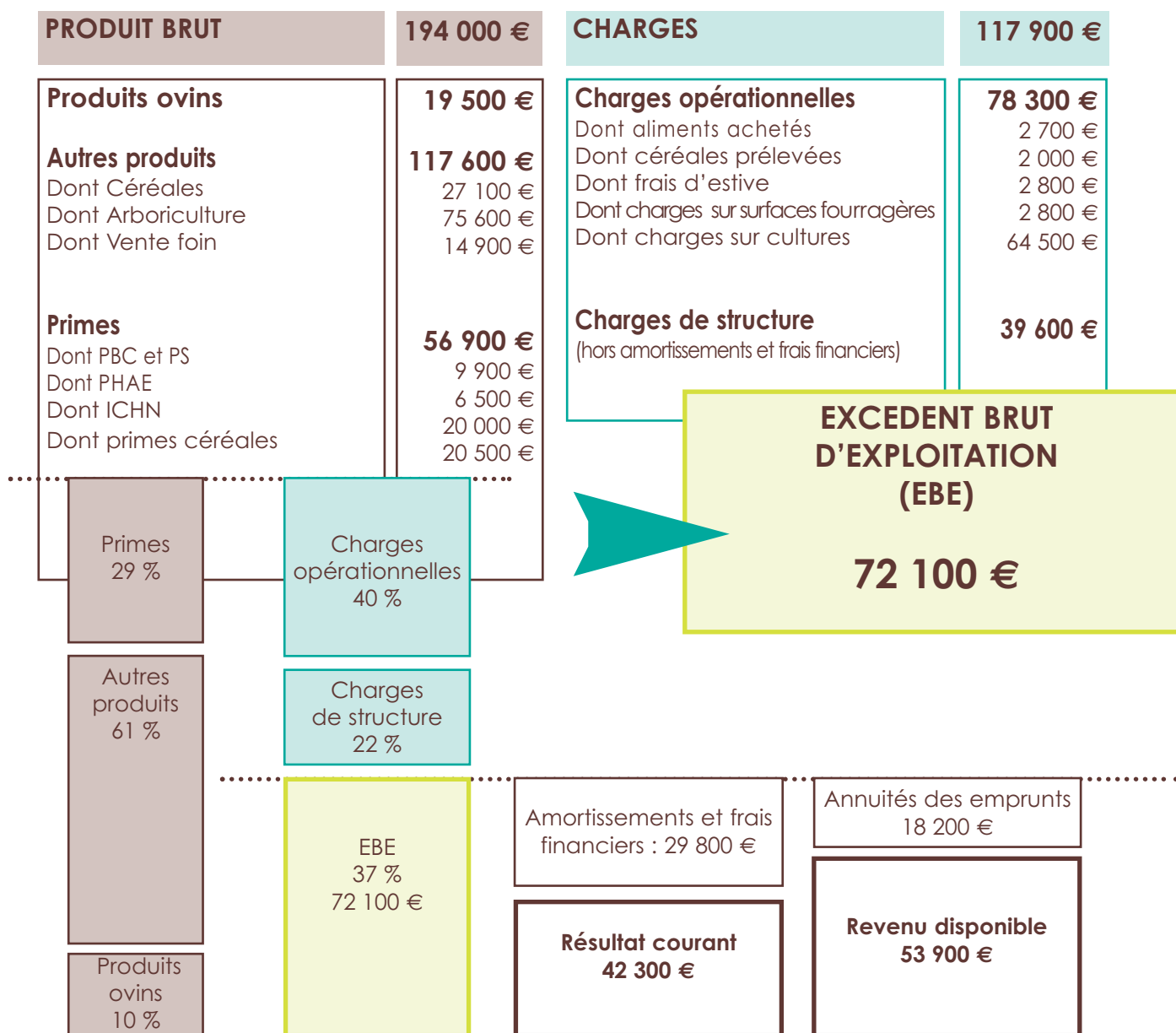


6 Préalpin transhumant mixte

Moyenne montagne méditerranéenne



Compte de résultats 2003 (en euro arrondi)



Ratios économiques atelier ovin

Prix moyen des agneaux	71 €
Produit par brebis	156 €
% de primes dans produit	65 %
Charges op. par brebis	39 €
Marge brute par brebis	116 €
Marge brute par Ha SF	1 620 €
Marge brute ovine totale	41 200 €

Ratios économiques exploitation

Charges de structure par Ha	730 €
Annuité / EBE	24 %
Amortissements et frais financiers / EBE	39 %
Revenu disponible / UTAF	26 900 €
Résultat courant / UTAF	21 200 €

Viabilité et durabilité

La structure GAEC permet 2 plafonds ICHN ce qui a une forte incidence positive sur l'atelier ovin et l'exploitation. L'année 2003 est favorable avec des cours encore très corrects et la mise en place de la PHAE. Nous nous sommes par contre placés dans un contexte climatique normal.

La valorisation des agneaux ne tient pas compte de la plus-value label auquel l'éleveur pourrait prétendre. Nous n'avons pas inclus non plus de CTE dans cette exploitation.



PREALPIN TRANSHUMANT MIXTE Moyenne montagne méditerranéenne

L'EQUILIBRE DES DIFFERENTS ATELIERS:

L'atelier ovin est souvent menacé en cas de diminution de la main d'œuvre. Cependant, la marge dégagée par les ovins est plus du double de celle des cultures (hors arbo). Aussi, sans élevage, l'avenir de ces exploitations est incertain. La tentation est grande de réduire fortement le troupeau. Néanmoins, l'orientation vers un agnelage unique est une voie plus intéressante de part le gain de temps procuré (un seul troupeau à conduire) et en positionnant l'agnelage à une période peu contraignante par ailleurs. Dans le cas d'un troupeau sédentaire, l'agnelage peut être en Décembre ce qui permet des ventes à une période où le déficit d'agneaux label rouge Sisteron devrait induire une plus-value.

A l'opposé, on constate que la diversification vers l'arboriculture d'exploitations ovines s'est parfois soldée par de gros échec et un retour à la case départ, faute sans doute d'une compétence suffisante et d'un temps disponible pour assurer ce nouvel atelier.

La réforme Fischler qui introduit le découplage plus ou moins complet des aides du premier pilier (PBC, prime céréales) va bouleverser ces exploitations qui abritent des cultures non aidées, des cultures céréalières fortement aidées et un élevage ovin dont la partie d'aides découplées est significative. Le rapport de rentabilité entre les différents ateliers va donc évoluer et s'appréciera plus en marge par hectare hors aide du 1er pilier.

LE TRAVAIL : JOUER SUR LES EQUIPEMENTS ET LA COMPLEMENTARITE DES PRODUCTIONS

L'amélioration des conditions de travail sur l'exploitation est prioritaire. Côté matériel et bâtiment, ces exploitations sont déjà très bien équipées et les marges de progrès semblent minimales sauf évolutions technologiques qu'elles seront les premières à utiliser. La complémentarité en terme de travail entre les productions est primordiale. Au niveau du troupeau, la réduction des durées de lutte, le passage à une mise bas par an, la mise en pension en estive l'été sont des solutions qui permettent d'améliorer les conditions de travail sans nuire aux résultats technico-économiques.

UNE ALIMENTATION A MOINDRE COUT

Comme dans tous les systèmes, le pastoralisme est un facteur important de réussite. Mais le disponible pastoral individuel est parfois limité mais peut être compensé par l'estive ou l'accès à d'autres ressources fourragères économes : regains, foin et paille peu commercialisables, restoubles, sous-produit... En tout cas, le repli sur les surfaces fourragères est une erreur à éviter. Compte tenu des surfaces présentes, elle est possible mais économiquement désastreuse avec une hausse des coûts d'alimentation et le risque d'avoir un chargement qui les excluent de la PHAE voire de l'ICHN.

QUALITE

Les différents ateliers de l'exploitation sont souvent engagés dans les Organisations de Producteurs et dans des signes de qualité. En effet la dimension économique de ces exploitations et leur bonne maîtrise technique mais aussi administrative les place au premier rang des candidats. A condition de réussir à vendre au moins 50 % des agneaux en label, le choix du label aurait eut pour conséquence en 2003, une augmentation de la valorisation moyenne des agneaux de l'ordre de 5 € et une augmentation de l'EBE de 3 %, soit de 2000 € environ. Cependant, les engagements pris doivent rester compatibles avec la complexité de ces exploitations : engagements de type « agriculture raisonnée » sur les cultures ou de type « label rouge Sisteron » en ovin qui correspond bien aux pratiques de ces éleveurs.